

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
N°11-2024

## **PLOSA (Projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture) 2024**

### **Qui peut imaginer une souveraineté agricole fondée sur le mépris des salariés ?**

**390.000 exploitations agricoles, plus d'un million de contrats salariés, 50 % du travail agricole réalisé par des femmes et des hommes, salariés agricoles.**

**20 milliards d'euros d'aides à l'agriculture chaque année, 80 % des salariés en CDD et au Smic horaire toute leur vie.**

**C'est la réalité agricole dont ce projet de loi d'orientation ne traite pas !** Voire qu'il pourrait encourager si les demandes de simplification du droit du travail en agriculture et des mesures vouées à la protection de l'environnement étaient entendues.

L'agriculture est face au défi d'attirer de nouveaux actifs. Des travailleurs dont le profil évolue : de plus en plus salariés (en 2019, les salariés représentent près de la moitié de la force de travail sur les exploitations), des arrivants « non issus du milieu agricole » en majorité. L'entreprise agricole évolue également, avec un recours de plus en plus important à la sous-traitance : entreprises de travaux agricoles, groupements d'employeurs...

*« Le renouvellement des générations s'appuiera de plus en plus sur le salariat. Celui-ci ne doit plus être vu comme « occasionnel ». Le salarié agricole de demain sera plus qualifié, plus autonome. Le secteur doit ainsi améliorer son attractivité, former ses actifs actuels et futurs, offrir des perspectives. »* estime Alexandre Dubois, secrétaire général de la CFDT Agri-Agro.

Pour la CFDT Agri-Agro, l'avenir de notre agriculture repose sur des emplois de qualité : stables, bien rémunérés, offrant de bonnes conditions de travail et d'hébergement, encourageant l'évolution professionnelle, préservant la santé. **Les politiques publiques doivent soutenir la transformation vers un emploi agricole désirable et valoriser la haute valeur humaine, via une certification sociale.** La CFDT Agri-Agro propose de promouvoir l'emploi partagé et la gestion prévisionnelle des emplois et compétences au niveau des territoires.

**Les effets du dérèglement climatique sur les conditions de travail nécessitent de renforcer la prévention des risques professionnels.** La prise en compte de la valeur humaine constitue un levier d'amélioration de la qualité de vie au travail sur les exploitations et in fine, d'attractivité de l'agriculture. **La CFDT Agri-Agro propose ainsi d'enrichir le diagnostic d'exploitation proposé dans la loi d'un module dédié à la durabilité sociale.** L'intensité et la qualité du travail, le recours au travail mutualisé, le développement des compétences, la formation, sont autant d'éléments qui apportent résilience au système d'exploitation.

Dans un monde où les transmissions d'exploitations agricoles sont en perte de vitesse, les salariés font partie de la solution et il est temps que leur juste place soit mise en lumière dans le débat public. **La CFDT Agri-Agro souhaite envoyer un message clair à l'exécutif : le droit du travail en agriculture ne souffre d'aucun besoin de simplification et les salariés agricoles ne devront en aucun cas être la variable d'ajustement face à une incapacité institutionnelle à définir et assumer un cap clair vers une agriculture durable !**

*Fait à Paris, le 26 mars 2024*

Contacts :

Alexandre DUBOIS, secrétaire général : 01.56.41.50.50

Franck TIVIERGE, secrétaire national : 06.87.31.21.80

Benoît DELARCE, secrétaire national : 06.07.64.62.45

Presse : 06.89.04.25.27